Mettre en place une stratégie de recherche de foncier

Objectifs
Acquérir des compétences permettant de construire une stratégie efficace de recherche de foncier et connaître la réglementation régissant les différents modes de faire valoir et la doctrine en matière de permis de construire.

Enjeux
Souvent le principal frein à l'installation ou au passage au statut d'exploitant à titre principal reste l'accès au foncier, élément clé de la faisabilité du projet. Nous souhaitons aborder les aspects de base liés à cette thématique de manière à permettre à des porteurs de projet de construire une stratégie foncière permettant l'aboutissement du projet et une sécurisation de l'accès à la terre.

Pré-requis
aucun

Contenu
JOUR 1 :
Faire le point sur sa situation professionnelle, identifier ses besoins et impératifs matériels et techniques.
Comprendre les différentes formes de faire-valoir et appréhender des éléments de réglementation : faire valoir indirect (bail à ferme, prêt à usage, etc.) ; faire valoir direct : modalités d'acquisition.
Comprendre les règles d'urbanisme et de constructibilité pour anticiper le développement de son entreprise : documents d'urbanisme existant et leur spécificités, zonages, règles urbanistiques, zones particulières (PNR, zones classées).
Cadre général du permis de construire et présentation de cas : bâtiments agricoles, habitations et bâtiments de tourisme, procédures, opérations soumises à la procédure de déclaration de travaux.
JOUR 2 :
Acteurs de l'accès au foncier dans la Région, la SAFER, Terres de liens, modalités d'accès collectif au foncier.
Stratégie d'accès au foncier, élaborer un plan d'action de recherche de foncier ou de dépôt de demande de permis de construire, établir un chronogramme.
Témoignage d'un agriculteur au sujet de son expérience vis à vis de l'accès au foncier.
Présenter le plan d'action à ses pairs et à un agriculteur.
Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques : Alternance d’apports, de mise en pratique et de temps d’échange où la participation des stagiaires est valorisée.
Modalités d’évaluation : En fin de formation, test d’auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2020 : 95% de satisfaits.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d’accès aux locaux et/ou d’adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Prérequis : aucun
Date de mise à jour : 26/03/2021

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 14/10/2021

Tarifs
adhésion demandée. Consommation enveloppe Vivea 420 €

Plus de renseignements
Brigitte Barthas, responsable de stage
brigitte.barthas.tv@gmail.com
Terres Vivantes
6 rue filandière
34 800 Clermont l'h
tel : 04 67 96 41 05
http://www.terresvivantes.org
N° d'organisme de formation : 91340637024

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 oct 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'H	Estelle Olive, formatrice en stratégie de développement de projet
22 oct 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'H	Estelle Olive, formatrice en stratégie de développement de projet

Financeur(s)

Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

Téléphone : _

Courriel :_ _